



PREDILIFE
prédire pour prévenir



COMMUNIQUE DE PRESSE 18 JUIN 2021

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de Predilife

Villejuif, France, le 18 juin 2021, 17h45 – PREDILIFE (Euronext Growth : ALPRE FR0010169920), spécialiste de solutions innovantes de prédiction de risque de pathologies pour une médecine personnalisée, annonce aujourd’hui que l’assemblée générale ordinaire et extraordinaire de ses actionnaires s’est tenue le 15 juin 2021, à huis clos, hors de la présence physique des actionnaires ou des autres personnes ayant le droit d’y assister, conformément aux dispositions de l’Ordonnance n° 2020-231 du 25 mars 2020 modifiée par l’ordonnance 2020-1497 du 2 décembre 2020 puis prorogée par le décret n°2021 – 255 du 9 mars 2021, portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l’épidémie de covid-19, avec un quorum de 86,64 %.

L’ensemble des résolutions agréées par le conseil d’administration, tant à titre ordinaire qu’extraordinaire, ont été adoptées à l’unanimité et notamment :

- l’approbation des comptes annuels et consolidés de l’exercice clos au 31 décembre 2020 ;
- l’affectation du résultat des comptes annuels de l’exercice clos au 31 décembre 2020 ;
- le renouvellement du mandat de chaque administrateur pour une durée de trois années ;
- le renouvellement de l’autorisation donnée au conseil d’administration pour mettre en œuvre un programme de rachat de ses propres actions ;
- le renouvellement des autorisations financières accordées au conseil d’administration pour procéder à des augmentations de capital avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires; et
- le renouvellement de l’autorisation d’attribution gratuite d’actions de la Société.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, l’assemblée générale a été diffusée en direct sous format audio. La retransmission sous format audio de la réunion est disponible sur le site internet de la société dans la rubrique dédiée aux assemblées générales.

Le mandat de directeur général délégué de Monsieur Pierre Verdet est arrivé à échéance à l’issue de cette assemblée générale. Le conseil d’administration de la Société a décidé de ne pas renouveler ledit mandat et de ne pas procéder, dans l’immédiat, à son remplacement.

Le résultat du scrutin par résolution est disponible sur le site internet de Predilife, www.predilife.com, dans la rubrique Investisseurs/ Assemblée Générales.

Contacts

Relations Investisseurs
PREDILIFE
Stéphane Ragusa
Président Directeur Général
investisseurs@predilife.com

Relations Presse
CAPVALUE
01 80 81 50 00
info@capvalue.fr

A propos de PREDILIFE

PREDILIFE est une société pionnière dans la conception et le développement de tests de prédiction, pouvant permettre à chaque personne de définir son profil de risque quant à la survenance de maladies graves. Elle utilise des méthodes d'intelligence artificielle appliquées à des données médicales cliniques, génétiques, imagerie... PREDILIFE commercialise en Europe Mammorisk®, un test de prédiction de risque de cancer du sein. La société a par ailleurs commencé à étendre cette offre à d'autres pathologies graves notamment le cancer du col de l'utérus et de la prostate.

Pour en savoir plus : <https://www.predilife.com>